

Rencontres semestrielles  
sur les liens entre la Ville et l'Université

# Les Entretiens de Sceaux

4<sup>e</sup> SESSION

**mardi 11.5.2021**

DE 8H30 À 10H30  
EN VISIO CONFÉRENCE

**Image  
et notoriété  
«unies pour  
le meilleur... et  
pour le pire»**

Avec les participations de  
Florence Bourillon, historienne  
Emmanuel Ethis, recteur de  
la région académique de Bretagne,  
recteur de Rennes  
Manuel Canévet, consultant  
en stratégie de communication

Les Entretiens de Sceaux, le rendez-vous  
de tous ceux qui concourent  
à la fabrique de la ville universitaire, pour  
activer une relation plus intense et  
plus féconde entre la Ville et l'Université.

**PROGRAMME ET  
INSCRIPTION**

[lesentretiensdesceaux.fr](http://lesentretiensdesceaux.fr)

Les

Entretiens

de

Sceaux

## IMAGE ET NOTORIÉTÉ « UNIES POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE »

La quatrième édition des Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des Villes universitaires de France (AVUF) s'est tenue en visio-conférence le 11 mai 2021, comptant plus de 70 participants. Sur le thème « Image et notoriété – Unies pour le meilleur et pour le pire », cette édition invitait à « réfléchir sur les questions de réputation des établissements d'enseignement supérieur et des villes et comment cette réputation rejaillit de l'un sur l'autre », a présenté **Philippe Laurent**, maire de Sceaux, qui accueillait les participants. Le débat a conduit notamment à une réflexion sur l'identité des territoires et des établissements d'enseignement supérieur ainsi que sur la notion de récit commun.

La matinée a été introduite par la visualisation d'un petit film intitulé *La vérité sur Clermont* montrant combien une ville et ses établissements d'enseignement supérieur peuvent souffrir d'une fausse image.

### UNE SIGNATURE REPOSANT SUR UNE HISTOIRE COMMUNE

Ancien président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, recteur des universités à l'Académie de Nice puis de Bretagne, **Emmanuel Ethis** a également travaillé comme sociologue sur l'image de l'université dans le cinéma. En introduction de ses propos, il explicite le travail réalisé sur l'image et l'histoire d'Avignon. L'identité de l'Université d'Avignon s'appuyait déjà, au XIV<sup>e</sup> siècle, sur la différenciation par rapport à l'Université de Paris et aux autres territoires, de même que dans les années 1980. « La signature des universités doit raconter une histoire », commente Emmanuel Ethis. « Dans le cas d'Avignon, la connexion entre territoire et université fonctionne bien, le nom Université d'Avignon et maintenant Avignon Université n'est pas artificiel ».

Dans les pays anglo-saxons, certaines universités sont identifiées uniquement par le nom de leur ville d'implantation : Oxford ou Harvard sont des signatures à part entière. En France, seule la Sorbonne est une « marque » avec notoriété. « Les campus anglo-saxons représentent de petites villes en soi, qui sont d'ailleurs mises en scène dans le cinéma », reprend Emmanuel Ethis. Dans son travail de recherche en tant que sociologue, il a observé que « sur une centaine de films sortis dans les pays anglo-saxons, 70 parlent ou mettent en scène l'université. Celles-ci n'ont pas besoin de campagne de communication ». Ce n'est pas du tout le cas en France : « notre cinéma ne s'approprie pas les territoires universitaires ».

En 2007, lors de la réflexion sur l'autonomie de l'université, des formations ont été développées en lien avec la culture du territoire. L'Université d'Avignon est ainsi reliée au Festival, au Palais des Papes et à l'agroalimentaire. À Nice, l'université est devenue Université de la Côte d'Azur en 2019, avec l'ambition de toucher un public plus large, en lien avec l'aéroport et Sophia Antipolis. L'université de Brest avait pour sa part une carte à jouer pour s'attacher la production de la recherche autour de la mer et de l'industrie navale : « L'université ne peut échapper à ce destin, autant amplifier son identité et créer une signature », poursuit Emmanuel Ethis. Le maire de Brest mise sur l'université pour renforcer l'attractivité,

faire venir et conserver les étudiants sur son territoire, créer une vie du campus en lien avec la ville. Montpellier, qui comptait trois universités dont deux ont fusionné, demeure pour sa part un cas d'école, avec deux universités dans la même ville. « La manière dont se construit une narration autour d'une ville et d'une université est importante. Au-delà de la problématique de la structure et du regroupement des universités, il faut se poser la question d'appartenance et d'appropriation. On ne peut s'approprier une université à 600 km de chez soi. Habiter une université c'est y vivre ».

Pour Emmanuel Ethis, « l'université est au service de son territoire et les collectivités territoriales doivent pouvoir s'approprier l'université en racontant une histoire commune. C'est cette histoire qui crée le sentiment d'appartenance ». Le chercheur utilise pour la qualifier le terme de « signature », s'appliquant à tous les acteurs du territoire porteurs de la même histoire.

### UN RÉCIT COMMUN PLUTÔT QU'UNE HISTOIRE COMMUNE

**Florence Bourillon**, historienne à l'université de Paris-Est Créteil, analyse le sujet à travers cinquante ans d'histoire, depuis la Loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968. L'historienne relève des acteurs aux intérêts souvent divergents — l'État, les Départements et Régions et les villes d'implantation — « dans une relation complexe qui les fait intervenir inégalement selon les périodes ».

Florence Bourillon souligne la dialectique concentration/dispersion dans l'histoire des universités et des villes. « Les universités ont souvent fait les villes depuis le Moyen âge, mais la réalité française s'avère plus complexe dans sa diversité », observe-t-elle. La réforme universitaire de 1896 a marqué la reconnaissance des établissements historiques mais aussi la création de nouveaux établissements par la transformation des facultés. L'université trouve alors sa place au centre de la ville, avec des bâtiments universitaires voire des palais universitaires, comme à Strasbourg.

Cette période précède la phase de divorce entre université et ville à partir des années 1960 menant à la construction des grands ensembles universitaires pour accompagner la première massification étudiante. Le modèle de campus périphérique se développe, comme Orléans-La Source, Bordeaux-Talence ou Grenoble-Saint-Martin d'Hères. Loin des campus à l'américaine, ceux-ci ressemblent plutôt à « des morceaux de ville monofonctionnels reliés plus ou moins bien avec les villes dont ils dépendent », constate l'historienne.

Deuxième phase, à partir de la fin des années 1970 et jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le campus urbain se développe, associé aux villes nouvelles. « Cette phase représente un processus de ré-ancrage des universités dans les villes ou les territoires, ou bien de rattrapage comme à Caen où la ville a rejoint le campus en périphérie », commente Florence Bourillon. L'espace universitaire devient un quartier, intégrant bâtiments universitaires, résidences étudiantes, équipements sportifs et infrastructures de transport en lien avec la ville. Les universités s'implantent aussi dans les villes moyennes qui en étaient dépourvues, sous la pression des étudiants et des élus locaux. La deuxième massification étudiante crée un nouveau contexte de l'action publique : les universités deviennent un enjeu majeur de développement du territoire et le lien

entre enseignement supérieur, recherche et pôles d'activité est mis en évidence. Les universités entraînent des retombées en matière de consommation mais aussi des effets indirects sur les échanges entre entreprises et formation.

Le troisième temps de l'histoire de l'enseignement supérieur est associé au basculement dans le contexte de la société de la connaissance ou, plus largement, à la perspective internationale de compétitivité et de visibilité. « Cette perspective questionne la vision traditionnelle d'une université ouverte à tous et la conception de la démocratisation de l'enseignement supérieur », reprend l'historienne. « Pour preuve, lors de la mise à plat des ressources financières des universités au moment de l'acquisition de leur autonomie lors de la loi de 2006-2007, nous avons constaté une inégalité majeure des dotations publiques. Parallèlement, certains établissements, souvent les sous-dotés, ont démontré leur capacité à générer des ressources propres ». Plus largement, les principes hérités de l'universalisme scientifique et des libertés universitaires sont remis en cause et le niveau des acteurs universitaires et des villes est questionné.

Depuis le plan U2000 et la participation des collectivités territoriales au développement urbain, les perspectives ont été renouvelés avec U3M, le Plan Campus et le Grand Emprunt 2010 appuyés sur contrats partenariaux, ainsi que les politiques dites d'excellence et les multiples appels d'offres. L'époque a également donné lieu à une réflexion sur une taille critique, une stratégie de regroupement universitaire et la réalisation des PRES essentiellement métropolitains, avec la tentative parfois de noms communs, comme Clermont Université. Florence Bourillon évoque « la surprise générale devant l'affectation du Plan Campus en 2008 » reprenant en partie la cartographie des Labex, Idex et autres, avec des périmètres variables et l'absence quasi-totale du Grand Ouest et du Centre. Elle note aussi les distorsions d'échelles : Paris et les onze métropoles regroupent 60% des effectifs étudiants, dont un tiers à Paris, les aires urbaines de 30 000 à 200 000 habitants totalisant 10% des effectifs étudiants pour 20% de la population et la recherche renforçant ces écarts.

Pour terminer, l'historienne évoque le cas de l'UPEC née par décret du 21 mars 1970. « Les changements de dénomination de l'université de Créteil sont révélateurs de sa présence dans le territoire », commente Florence Bourillon. Projet d'État rectoral issu de la loi d'orientation de 1968, l'université a d'abord été nommée Paris Val-de-Marne, confortant son ancrage géographique autour des trois pôles du centre universitaire : Saint-Maur pour le droit, la faculté de médecine Henri Mondor, et le CMC à Créteil. Puis elle s'est appelée Paris 12 Val-de-Marne, dans le cadre d'une politique de communication défendue par son président Daniel-Nicolas Laurent entre 1986 et 1991 autour des thèmes de la connaissance et de l'action, confirmant sa double vocation scientifique et professionnalisante et son ancrage géographique dans le Val-de-Marne, l'est et le sud-est parisien. Ce nom correspond à une phase de collaboration étroite entre la ville de Créteil et l'université, avec l'affectation par la ville de terrains à l'université et la réalisation du campus urbain. L'université s'appelle aujourd'hui Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne et porte pour la première fois, depuis janvier 2010, le nom de la ville dans laquelle elle s'insère, parallèlement à la réalisation du PRES Paris-Est. L'efficacité de l'intégration urbaine de l'université dans la ville est ici

démontrée mais parallèlement, les deux universités UPEC et Gustave Eiffel ont refusé leur fusion. Aujourd'hui l'UPEC poursuit un projet sur Créteil et le développement régional en direction du sud-est francilien et du sud Seine-et-Marne, en particulier Fontainebleau. « Il me semble que l'université et la ville sont plutôt dans une relation compliquée et connaissent peu d'échos d'une histoire commune », conclut Florence Bourillon.

**François Loscheider**, délégué général des Entretiens de Sceaux, remarque que le récit commun ne s'appuie pas toujours sur une histoire commune. L'antériorité en région parisienne ne permet pas d'ancrer très loin la connexion université/ville. Par ailleurs, la connivence entre université et ville n'a pas toujours été effective ou n'a porté que sur certains aspects. « Il est nécessaire d'avoir une démarche de construction pour bâtir cette histoire commune », observe-t-il.

### CULTURE DE LA COMMUNICATION : INIQUITÉ ENTRE VILLES ET UNIVERSITÉS

**Manuel Canévet**, consultant, accompagne des directeurs d'universités et de grandes écoles dans leur stratégie de communication. Il souligne qu'« en matière de communication, les collectivités territoriales et les universités ne partent pas à pied d'égalité ». Les villes et les métropoles sont « assez bien dotées sur ces sujets, ce qui n'est pas le cas pour les universités ». La même réflexion est valable autour de l'image. Dans la période du Covid, les étudiants ont été sondés sur des aspects matériels, l'équipement informatique ou la santé mentale, mais peu d'études ont été réalisées sur la perception de l'institution universitaire, son attractivité, ses points forts, ni auprès des étudiants ni auprès du public externe.

Par ailleurs, en matière de marque, Manuel Canévet note que les villes ont une histoire ancienne, un nom installé depuis longtemps, des fondamentaux solides en communication, tandis que les universités sont confrontées à de nombreux changements dans les appellations et dans les périmètres mêmes. « Nous nous confrontons à un fonctionnement institutionnel de recomposition permanente. C'est compliqué à vivre pour les acteurs eux-mêmes et pour un public externe », observe-t-il, soulignant là aussi une forme d'iniquité entre les villes et les métropoles d'une part et les universités de l'autre. Enfin, le consultant observe « une forme de brouillage dans l'image que dégagent les universités ». Selon lui, il s'agit là d'un problème davantage structurel : « politiquement, l'autonomie des universités, temps fort de ces 20 dernières années, a été assez mal absorbée par les universités et très mal comprise par leurs partenaires, collectivités locales ou privés ».

« La relation entre villes et universités sur le plan de l'image et de la communication devrait tendre à plus d'équité », conclut le consultant. Cela impliquerait un renforcement des universités en matière de communication mais aussi un effort de compréhension de la part des métropoles sur « ce qu'est l'objet université, sa trajectoire, à quoi il sert. Souvent, les partenaires collectivités locales ont encore le sentiment qu'il s'agit d'un bout d'État dans leur territoire, or ce n'est plus le cas. Évidemment, il existe un caractère national dans leur mission de formation et de recherche, mais il faut les considérer comme des institutions autonomes avec une capacité à écrire leur destin, leur trajectoire de fonctionnement, un acteur à part entière du territoire ».

## QU'EST-CE QUI FAIT «VILLE UNIVERSITAIRE» ?

Par ailleurs, Manuel Canévet observe qu'une marque forte, comme Harvard ou Oxford, est un objet à part entière, sans connexion directe entre l'implantation géographique et la notoriété. Pour lui, le point fort d'une marque universitaire se situe dans son offre de formation, sa capacité à produire de la recherche et à l'expliquer. Son lien avec territoire est créé dans des relations souvent intéressées, les universités s'interrogeant davantage sur les compétences locales pour contractualiser que sur la réalité des territoires et la façon de collaborer. « Les relations sont nécessaires mais intéressées. Je pense qu'il faudrait réinterroger ces liens, y remettre de l'émotion ».

Pour le consultant, il serait surtout nécessaire de s'interroger sur ce qui « fait ville universitaire » et de l'intérêt que cela représente. Est-ce un vrai atout dans le cadre de la compétition entre territoires et de la projection de l'image de la ville ? Et si oui, comment réinterroger la relation avec l'université ? Manuel Canévet évoque plusieurs marqueurs possibles, comme la part nécessaire d'enseignants chercheurs et d'étudiants dans la population du territoire ou la porosité des activités de l'université et de la ville. Il invite aussi à s'interroger sur le fonctionnement des autres villes européennes. « La relation entre marque universitaire et territoire n'est pas innée, elle reste à construire ». Certains exemples s'avèrent « hors sol », comme Paris Saclay devenue marque d'université. « Ici, l'université est la locomotive de l'image du territoire, élément rare ailleurs. Cette image est due à une construction ex nihilo à partir du foncier, modèle qu'il n'est pas facile de répliquer ».

Concernant la notion de campus urbain, « malgré une trajectoire historique intéressante, elle est assez négative en matière de communication ». Le consultant rappelle la façon dont la notion a été « galvaudée », attribuée à des écoles qui s'implantaient à Paris sur un plateau de bureaux tertiaires de 150 m<sup>2</sup>. « Il faudrait requalifier cette notion d'université et de campus pour éviter de perdre sa capacité de rayonnement et d'attractivité », commente-t-il.

Pour conclure, Manuel Canévet observe que les mécanismes qui font le choix d'une université sont mal analysés. Du point de vue de la formation, les universités favorisent, pour les licences, une forme de proximité sur le territoire, sans chercher ensuite à conserver les étudiants. Tandis que pour le master et la suite, les universités s'autorisent à penser national et à mettre en place une stratégie d'attractivité en déployant des efforts considérables pour aller chercher les étudiants. « Il y aurait un sujet de discussion à mener entre villes et universités pour savoir ce que cela représente de venir étudier sur le territoire. Au-delà de la notion d'attractivité, interroger la notion de permanence, l'avenir pour l'étudiant sur le territoire », commente le consultant. Il rappelle que l'expérience de l'étudiant contribue au rayonnement et à l'image de la ville et de l'université.



DÉBAT

**François Loscheider** introduit le débat avec la salle en soulignant que la notion d'identité et d'image va au-delà de la communication. La ville et l'université doivent travailler ensemble sur la notion de ville universitaire.

## VILLES MOYENNES : UN AUTRE RAPPORT AVEC L'UNIVERSITÉ

**Françoise Raynaud**, élue à l'agglomération de La Roche-sur-Yon qui dépend de l'université de Nantes, présente la problématique des villes moyennes. Elle rappelle que la licence est liée à la proximité mais le master, associé à la recherche, oriente davantage les étudiants vers la métropole. « Pour une ville moyenne, il est difficile de mettre en place un master car nous n'avons pas de recherche et il est compliqué de délocaliser les laboratoires de recherche ou les UEFR. Tant que la recherche ne sera pas associée à l'enseignement supérieur dès la licence, nous resterons sur ce schéma limitant pour les villes moyennes ».

Aussi, « l'autonomie des universités est intéressante pour les universités mais pas pour les villes moyennes », poursuit l'élue. Les villes moyennes, qui financent de plus en plus l'enseignement supérieur sur leur territoire, n'ont aucun regard sur les retours. « L'échange avec l'université se passe bien mais la dotation reçue par l'établissement pourrait être utilisée en partie sur les sites délocalisés. Nous aimerions l'inscrire dans un contrat d'objectifs, mais les universités sont autonomes dans la gestion de leur budget », regrette Françoise Raynaud. « Dans les villes moyennes, nous n'avons pas d'autre levier que d'aller chercher des investissements privés ».

« Y a-t-il une expérience de vie commune entre les étudiants de la Roche-sur-Yon et ceux de Nantes ? », réagit **Manuel Canévet**, qui invite à s'interroger sur la façon de « créer du commun entre ces deux sites qui n'ont pas le même environnement urbain. Cela permettrait de solidifier la marque Université de Nantes et rassénérer les étudiants ou enseignants chercheurs de façon à ce qu'ils poursuivent leurs études ou recherches à La Roche-sur-Yon ». Il rappelle que les territoires font du marketing depuis longtemps et que les universités ont encore du mal à penser les contenus universitaires comme des aspects de l'offre marketing. « Sur le plan pédagogique, une marque forte permettrait de résoudre le sujet des campus délocalisés avec une perte de sens. Si la marque était incarnée en soi, elle aurait de la valeur en dehors du territoire ».

**Emmanuel Ethis** vient par ailleurs rappeler l'importance que peut revêtir la présence des étudiants sur un territoire pour des élections. « D'après une enquête, si en France les étudiants habitaient dans leurs villes universitaires et s'inscrivaient sur les listes électorales, ils auraient la capacité d'élire ou de faire élire n'importe quel maire ». Le chercheur exhorte les maires à inviter les étudiants à s'inscrire dans les listes électorales comme dans d'autres pays. « À Avignon, 7300 étudiants qui votent feraient la majorité. Il s'agit d'un beau défi à remporter avec la jeunesse qui commence à voter, un beau message politique et une possibilité d'engendrer des histoires communes intéressantes. Les maires font aussi les présidents d'université, il est temps que les étudiants fassent les maires », commente-t-il. Dans ce cadre, l'étudiant ne serait pas vu uniquement comme une dépense, mais aussi comme un investissement.

Le chercheur fait référence à une étude qui montre que les villes qui misent sur la vie étudiante voient la qualité de vie s'améliorer sur beaucoup de facteurs et gagnent une image de jeunesse et de l'attractivité. À titre d'exemple, dans l'Académie de Nice, la ville de Draguignan qui ne compte aucun site universitaire a décidé d'accueillir des étudiants en logements, pour leur apporter une qualité de vie meilleure qu'à Toulon. « Ce sujet va se renforcer avec les projets de campus connecté ». À titre d'exemple, Emmanuel Ethis évoque le CNAM, qui « fonctionne avec un savoir-faire partout en France mais aussi à l'étranger, en contrôle continu et en formation distance ».

### LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME UNIVERSITAIRE LIÉE À L'ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE

Le sénateur **Pierre Ouzoulias** observe que « la probabilité de voir les études universitaires passer totalement en virtuel reste faible ». En tant que président de la mission d'information au Sénat sur les conditions de vie étudiante, actuellement en cours, il observe que « l'expérience vécue pendant le confinement par les étudiants et les professeurs via écrans montre la nécessité absolue de se voir et d'échanger ».

Évoquant son expérience de parlementaire, le sénateur se montre « surpris de l'absence des collectivités locales dans les diverses lois de réforme de l'enseignement supérieur, en particulier la Loi de programmation de la recherche (LPR) votée en décembre 2020 ». Pour y remédier, Pierre Ouzoulias a introduit un amendement instaurant l'obligation d'une évaluation, par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, de la relation des universités avec leurs territoires. Pierre Ouzoulias regrette aussi que le critère essentiel mis en avant dans la LPR pour mesurer les efforts de la France dans le domaine de l'ESR soit le classement de Shangai. « Dans l'appréciation, il n'y a aucun critère qui permette de mesurer l'interaction des universités avec leurs territoires, qui est pourtant essentielle ». Cet aspect « un peu ignoré » lors du débat parlementaire, réapparaît à la suite de la crise du Covid, car « nous nous sommes aperçus que la résilience des étudiants était liée à la relation que les universités avaient créé avec leurs territoires ». Le sénateur espère que des conséquences pourront en être tirées pour « essayer de concevoir un autre modèle d'université qui ne soit pas seulement mondialisé, mais aussi une université au service des territoires et de la réussite des étudiants dans leur territoire ». Il encourage au travail commun « pour revenir à l'idée d'université comme un élément structurant du territoire ».

### PARIS SACLAY : TERRITOIRE COMPLEXE MAIS FÉDÉRATEUR

Chargé de mission à l'enseignement supérieur à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, **Christophe Hue** revient sur la problématique de marque de l'Université de Paris Saclay, dont l'étendue d'implantation « éclatée sur un territoire qui va de l'Essonne aux Yvelines », rend complexe la relation avec les villes et les collectivités locales. La perception pour les étudiants s'avère « encore plus complexe » car ils relient la marque Paris Saclay au Plateau de Saclay, aux grandes écoles et à l'ancienne université d'Orsay en maths et physique à réputation mondiale. « Un étudiant en IUT à Vélizy ou à Mantes-la-

Jolie a du mal à se sentir appartenir à Paris Saclay qui lui semble une élite. Or ce n'est pas le cas. L'université de Paris Saclay peut permettre de révéler des talents et de créer des ponts entre des formations et les écoles présentes ».

Christophe Hue souligne la place qu'a pris « Paris » dans la marque au niveau international, offrant une visibilité à l'université. Il regrette « le phantasme de ressembler aux universités étrangères, alors que l'enseignement supérieur français propose des formations différentes, comme nos formations d'ingénieurs très prisées. Nous avons notre propre marque de fabrique reconnue ». Selon lui, il faudrait travailler sur « une vraie identité de l'université à la française ».

**Emmanuel Dubois**, enseignant à la faculté de Sceaux qui dépend de l'université de Paris Saclay, a présidé à sa création il y a 20 ans. Il rappelle que « la marque Saclay a été créée pour associer des établissements de l'enseignement supérieur qui n'avaient rien en commun » et que « le territoire a apporté ce rôle fédérateur ». Il note par ailleurs que plus la marque de l'université devient transversale et multi-territoires et plus il se crée à l'intérieur des sous-territoires. « Dans l'université de Paris Saclay, il y a une différenciation nette entre le Plateau, la Vallée plutôt sur Orsay, et les campus nord auxquels appartiennent le Kremlin-Bicêtre et la faculté de Sceaux ».

Enfin, il souligne « le poids de l'histoire, certes récente, sur les questions de territorialité ». Les liens institutionnels entre les territoires et l'enseignement supérieur ont longtemps été structurés par les Plans État-Région. L'évolution actuelle permet une remise en relation avec des territoires en-deçà de la taille de la région, mais « ce lien historique explique les relations problématiques avec les villes moyennes ».

Cependant, « Paris Saclay est une marque jeune dans l'enseignement supérieur, peut-être la plus récente des universités », rappelle **Manuel Canévet** : « il faut lui laisser le temps qu'elle s'installe et bénéficie au territoire ». En outre, il estime qu'il ne faut pas se crispier sur le nom géographique : « un changement de marque et de nom est un changement profond, qui marque une rupture, il faut faire passer un message à cette occasion. L'adjonction des marques du territoire et de l'université peut créer de la valeur et du sens, mais il est plus important d'écrire le projet ensemble ou de communiquer sur la trajectoire commune que de travailler sur l'aspect visuel ou identitaire du nom ». Quant au nom de « Paris » qui accompagne beaucoup de noms d'universités pas toujours placées à Paris, il vise à « profiter du rayonnement naturel de Paris », mais cela exonère l'université d'une réflexion sur sa propre identité ». Ce choix peut créer une expérience négative si la marque n'est pas travaillée en profondeur, alerte le consultant. De même pour le choix du mot Sorbonne.

En ce qui concerne « l'étudiant citoyen », Manuel Canévet constate que de nombreux maires sont frileux à l'idée de lancer des campagnes d'inscription sur les listes électorales car ils ont le sentiment de ne pas maîtriser cette population. « La vision doit changer sur la trajectoire de vie des étudiants. La métropole doit savoir si elle veut conserver les étudiants sur son territoire, les exporter à l'international... Ce sont rarement des stratégies maîtrisées ».

Manuel Canévet souligne par ailleurs l'existence de marques désincarnées très fortes, comme le CNAM, marque nationale qui n'est pas sur un site. Cependant, il

demeure sceptique sur la notion de campus connecté, «à mi-chemin entre la marque désincarnée et la volonté de communiquer sur la notion de campus. Ce sont des stratégies contradictoires : soit il s'agit d'une expérience de vie complète, présenteielle, soit d'une marque déconnectée. Essayer de faire les deux me semble risqué».

**Florence Bourillon** relève l'exemple de Gustave Eiffel, «création d'un pôle commun autour d'un espace géographique. Cette dimension portée par l'Université Paris-Est Sup a du mal à vivre car la perception géographique et territoriale est en souffrance».

**Nadine Ursulet**, chargée de mission ESR à l'agglomération de Marne-la-Vallée, confirme que la réflexion sur l'attractivité de l'université en lien avec l'attractivité du territoire est au cœur des discussions pour l'université Gustave Eiffel. Sa thématique de travail sur la ville rajoute un élément supplémentaire à cette réflexion.

Sur la question de l'image dans les fictions audiovisuelles ; **Emmanuel Ethis** raconte que France 2 a souhaité tourner dans les locaux de l'université d'Avignon un téléfilm qui mettait en scène un ensemble de chercheurs réunis dans un centre de recherche. Mais l'université n'était qu'un décor, non identifiée. «La fiction française considère que l'université n'est pas assez identifiée à la recherche, cela m'a choqué. L'université s'incarne par les hommes et femmes, étudiants et chercheurs, et tous doivent porter cette étiquette, incarner ce sentiment d'appartenance».

**François Rio** revient pour conclure sur les conséquences de la digitalisation de l'enseignement supérieur et le risque de création d'universités hors-sol. «La question n'est pas récente en ce qui concerne la recherche, car les chercheurs sont souvent a-territoriaux. Mais ce côté a-territorial semblait impensable pour l'enseignement lié à présence massive étudiants sur les territoires et les villes. La question mérite d'être creusée». Le délégué général de l'Avuf propose trois éléments de réflexion «qui montrent que tout ne va pas dans le même sens».

- 1 Les MOOC ont explosé, certains développés par des universités pour attirer des étudiants à fort potentiel ; comme Stanford. Ils permettent d'identifier des jeunes talentueux qui pourraient ensuite se voir offrir une bourse d'études.
- 2 Une étude réalisée il y a 4 ou 5 ans montre que les principaux utilisateurs des MOOC sont des étudiants qui vivent à moins de 30 miles de l'université. Cela montre combien «la question de la proximité est importante, l'expérience de vie et la notion de territoire».
- 3 François Rio fait part de l'expérience de Minerva School, programme universitaire lancé en collaboration avec une université californienne. Les étudiants suivent la quasi-totalité des enseignements à distance mais vivent une expérience de communauté au sein d'une maison au cœur de métropoles dans le monde. Minerva est installée à Berlin, Séoul, Buenos Aires, Londres et Taïpeh. Le programme a rencontré un immense succès en termes de demandes d'inscription. «Il existe une soif d'enseignement mais aussi une soif de vivre en ville et dans les métropoles», commente François Rio.

«La question de l'enseignement à distance pose des questions. Une partie des réponses se situe dans la force des territoires à faire conjuguer les différentes expériences qui peuvent construire un étudiant, un futur professionnel ou un chercheur».

«Tout ce qui a été dit va dans le sens de la reconnaissance du rôle des collectivités territoriales avec toute la richesse et la diversité qui est la leur et leur rôle irremplaçable dans l'enseignement supérieur et la recherche», conclut **Philippe Laurent**. L'association Centre-ville en mouvement qu'il préside et qui travaille sur questions concernant les centres villes pluri fonctionnels «promeut le modèle de la ville européenne, où la présence de l'Université est constitutive de l'identité. Le sujet de campus urbain mérite réflexion».

## LES PROCHAINS ENTRETIENS SONT FIXÉS AU

19.10.2021

La (bonne ou mauvaise) image d'une Université est souvent adossée à celle de sa Collectivité d'ancrage... ou l'inverse. C'est une réalité historique et forte. On pourrait évoquer de très nombreux exemples, passés et contemporains, en France et à l'étranger, pour illustrer cette interdépendance ou solidarité de fait.

Au-delà de ce constat, cette notion d'image est aussi un sujet très actuel, notamment dans un système (universitaire comme urbain) mondial et concurrentiel, où l'attractivité devient une préoccupation majeure.

Pour l'Université comme pour la Ville, une communication plus « inter active » emprunte des formes multiples et recouvre de très nombreuses problématiques. Elle représente un champ nouveau de partenariats, voire, avec la construction d'un « récit commun », le vecteur de démarches fécondes, pour l'une comme pour l'autre.



**PROGRAMME ET  
INSCRIPTION**  
[lesentretiensdesceaux.fr](http://lesentretiensdesceaux.fr)



**Les Entretiens de Sceaux** sont coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).



En partenariat avec la ville de Sceaux.

